



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Attentats de Bruxelles

Le Conseil d'Etat exprime, au nom des autorités vaudoises, toute sa sympathie aux familles des victimes des attentats de Bruxelles, ainsi que son soutien au peuple belge et à ses autorités.

Le terrorisme aveugle a frappé un pays ami dont près de 4000 ressortissants vivent et travaillent dans notre canton.

Le Conseil d'Etat exprime sa plus vive sympathie aux victimes et à leurs proches. Il exprime également sa solidarité avec les autorités belges. Le gouvernement vaudois condamne avec la plus grande vigueur ces actes terroristes qui frappent des innocents dans toutes les régions du monde.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 22 mars 2016

Pierre-Yves Maillard, président du Conseil d'Etat, 079 743 42 37; Vincent Grandjean, chancelier d'Etat, 079 210 84 09